

Les échos de Scy-Chazelles

N°78
Janvier 2022

Le bulletin d'informations de votre commune

**Scy-Chazelles,
commune nature**

COMMUNE NATURE



EAU ET BIODIVERSITÉ



Scy-Chazelles



SOMMAIRE

ETAT CIVIL



NAISSANCES

EBERLAND Robin	07/09/2021
RICHARD Samuel	14/10/2021
EI MGHARI Wassem	14/11/2021
VASSEUR Zoé	24/11/2021



MARIAGES

GRANERO Jonathan et SIMON Andréa	25/09/2021
DESFORGES Jérôme et PAULS Lucette	16/10/2021



DÉCÈS

GANGLOFF Geneviève	30/08/2021
DUSIC Caroline	14/09/2021
TERLE Dominique	21/10/2021
CHOLLOT Bernard	26/11/2021
BRUN Gérard	01/12/2021
RODRIGUES Sandrine	05/12/2021

Sauf indications, les photos sont la propriété de la Commune de Scy-Chazelles. Les articles rédigés n'engagent que leurs auteurs. Les informations des associations sont publiées à titre gratuit, la rédaction se réserve le droit de remettre en forme et de condenser si nécessaire les textes soumis.

Directeur de la publication : Frédéric Navrot
Responsable de la publication : Yannick Groutsch
Mise en page & Tirage (1500 ex.) : Imprimerie associative
Co.J.Fa Metz 03 87 69 04 90 - info@cojfa.net

3 LE MOT DU MAIRE

4 ACTUALITÉ

- 4 Grande opération de plantation d'arbres et d'arbustes
- 6 Un nouveau label pour la commune : le Label Commune Nature
- 7 Une troisième fleur pour Scy-Chazelles ?
- 8 Le compostage partagé
- 9 Généraliser l'extension des consignes de tri
- 10 Réaménagement du secteur de l'Esplanade : une concertation citoyenne réussie
- 12 Résidence d'auteur
- 13 Les sangliers au cœur du village... Et du débat
- 14 Olivier Krumbholz, sélectionneur-entraîneur de talent
- 16 Réaménagement des rues saint Vincent et saint Nicolas
- 17 Les colis de Noël et la Boîte Lions SOS
- 18 En mairie ce jour-là...
- 19 Un nouveau Directeur Général des Services
- 20 Vrai faux

21 ZOOM SUR...

- 21 Bilan intermédiaire sur l'installation de la fibre
- 21 Une nouvelle photographie à Scy-Chazelles

22 HOMMAGE

- 22 Hommage à Bernard Chollot, conseiller municipal
- 23 M. Gérard Masson, généreux donateur, nous a quittés

23 LOISIRS ET JEUNESSE

- 23 Un paysage de vignes
- 24 Le grand événement
- 24 Jubilat
- 25 Bibliothèque municipale
- 28 Calogero Galletta, 1^{er} prix de littérature
- 29 Jean Sikora, un essai sur la Pologne du XX^e s.
- 30 Fête à la citrouille
- 32 Diaporama
- 34 Sur les côtes...

35 LA PAGE DE L'OPPOSITION

36 INFOS PRATIQUES



Sigéo-Castelloises, Sigéo-Castellois, chers amis,

Entre campagne de plantation massive d'arbres sur différents secteurs de la commune, obtention de nouveaux labels environnementaux, projets engagés et innovants associant les habitants comme la rénovation de la Place de l'Esplanade, reprise des activités associatives et de certaines manifestations, nous achevons l'année précédente sur une belle dynamique pour aborder 2022 dans la continuité.

En effet, cette nouvelle année s'annonce particulièrement riche pour notre commune.

Avec une vigilance constante depuis des années au niveau de la fiscalité et de l'endettement, les projets marquants qui seront engagés en phases études ou travaux cette année, ne manqueront pas de satisfaire la majorité des Sigéo-Castellois. Comme, par exemple, l'extension de l'école maternelle pour davantage de confort pour nos enfants, le lancement de la campagne d'enfouissement des réseaux aériens restants, la rénovation de la Place de l'Esplanade, une nouvelle extension du parking du St Quentin, la requalification et la sécurisation de la Voie de la Liberté, ou encore le second court de tennis couvert pouvant servir de salle multisports pour les scolaires.

Mais en ce début d'année, je voudrais avant tout rendre un certain nombre d'hommages.

Tout d'abord, vous faire part de la tristesse de l'équipe municipale suite au décès en novembre dernier d'un de ses membres, Bernard Chollet, élu depuis près de 8 ans et qui s'était fortement investi sur différents dossiers travaux de la commune. Le décès également de M. Gérard Masson, menuisier ébéniste du cœur de village, qui avait fait don à la commune il y a six ans de sa maison et de son terrain ayant permis l'extension du parking du St Quentin. Il avait notamment réalisé l'ensemble des bancs de l'église St Rémi.

Ensuite, saluer le départ en retraite de deux véritables « figures » de la commune. M^{me} Brigitte Pifflinger, qui a durant de nombreuses années tenu l'Auberge du Petit Tonneau suite au passage de flambeau familial. M^{me} Sylvie Capovilla, infirmière exerçant de longue date dans la commune et bien connue de la plupart des habitants. Bonne retraite à vous Mesdames !

Enfin, souligner le titre de Vice-Championnes du monde des joueuses de l'équipe de France de handball d'Olivier Krumbholz, sélectionneur national et habitant de Scy-Chazelles, en décembre dernier, après la médaille d'or obtenue aux jeux olympiques quelques mois auparavant.

Je vous souhaite une excellente année 2022, sérénité et pleine réussite dans vos projets professionnels, personnels et familiaux. Continuez à redoubler d'efforts pour vous protéger ainsi que vos proches.

Votre Maire,
Frédéric NAVROT

GRANDE OPÉRATION DE PLANTATION D'ARBRES ET D'ARBUSTES

La municipalité a entrepris une grande action de renouvellement et d'aménagement de certains espaces par la plantation d'arbres et arbustes sur le territoire de la commune, suite au constat du mauvais état sanitaire de certains.

Plus précisément, les sujets à remplacer se trouvaient croix Gilbrin, rue de La Passerine à l'angle du bâtiment de l'école primaire Bernard Rabas, dans la cour de l'école maternelle et à la micro-crèche.

La croix Gilbrin sera mise en valeur par la plantation de 2 arbres à tige haute Liquidambar Slender Silhouette. La cour de la micro-crèche recevra un arbre tige Acer Freemani Autumn Blaze. L'aire de jeux à l'arrière de la maternelle sera complétée par 2 arbres Tilia Eurpaea. La cour de l'école maternelle Arc-en-Ciel recevra 4 Quercus Palustris et 1 Liriodendron pour créer des zones d'ombre. A l'angle de l'école Bernard Rabas et de la rue de La Passerine, 1 Ulmushollandia Lobel à tige haute. Le site de l'aire de jeux de la rue de l'Etang sera aménagé par la plantation de 237 arbustes à haie vive délimitant son périmètre et de 14 arbres répartis autour de trois



Tilleul chemin des Brayes, rte de Lessy



Visite de la pépinière en Allemagne



Préparation du terrain en vue de la plantation d'arbres à l'aire de jeux



Plantation d'un arbre à la Croix Gilbrin

zones où seront implantées des tables de pique-nique ainsi qu'à proximité du futur terrain de pétanque.

Cette opération de grande envergure a été préparée en amont par la visite d'une des plus grandes pépinières d'Europe située en Allemagne, d'une surface de 750 ha étalée sur 15 km, pour faire le choix des arbres et arbustes en fonction de leur implantation, effets recherchés, renouvellement, mise en valeur d'un site ou recherche d'une zone d'ombre, et avoir l'appui d'un professionnel avec comme impératif des arbres adaptés à notre région.

Il va s'en dire que la plantation des arbres a nécessité une importante préparation des différents sites, opération menée de main de maître et avec enthousiasme par nos services techniques, renforcés pour l'occasion par des intérimaires, sous la responsabilité de Monsieur Michel Pierret secondé par son adjoint Monsieur Yannick Emo.

A l'échelle de la commune, cette opération de plantation d'arbres a comme objectif de continuer à végétaliser le territoire, de participer, certes modestement, à favoriser la biodiversité, et ainsi de réduire les gaz à effet de serre, le CO2 étant la première cause du réchauffement climatique.

Coût de l'opération : 20 750 € TTC pour l'achat des arbres et des arbustes auxquels s'ajoutent 15 000 € pour la location des engins de manutention et le renfort ponctuel d'intérimaires.

Raymond FRANZKE



Arbre de l'école Bernard Rabas



Arbres à l'aire de jeux, à proximité de l'école Arc-en-Ciel



Arbres à l'aire de jeux, rue de l'étang



Arbres de la cour de l'école Arc-en-Ciel

UN NOUVEAU LABEL POUR LA COMMUNE : LE LABEL COMMUNE NATURE

La commune de Scy-Chazelles est fière d'intégrer le réseau des Communes Natures de la région Grand Est ! Elle rejoint ainsi les 5000 communes et communautés de communes inscrites dans cette démarche.

Dans ce cercle, les récompenses se déclinent en « Libellules », insecte symbole de la bonne santé des milieux humides. Quatre niveaux de distinction pour valoriser ces bonnes pratiques sont définis.



Nous présentant pour la première fois à ce concours, nous avons obtenu la première libellule. Un nouveau label va donc s'ajouter à ceux qui distinguent déjà Scy-Chazelles.

Qu'est-ce qu'une commune nature ?

Le label « Commune Nature » met à l'honneur les collectivités engagées dans une démarche **de réduction et de suppression des pesticides pour l'entretien des espaces verts et des voiries**.

Créée en 2011 par la Région Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, cette distinction récompense les engagements pris au quotidien par la commune de Scy-Chazelles pour **limiter et supprimer à court terme l'usage des produits phytosanitaires**, dans le cadre de l'entretien de ses espaces verts, trottoirs, chemins de promenade... et ainsi **protéger** la qualité de ses eaux, les milieux aquatiques et, par extension, l'environnement et la biodiversité.

En effet, les désherbants et autres engrais utilisés se retrouvent dans les eaux de surface ou souterraines et entraînent une pollution des eaux liée au ruissellement.

La réduction, voire la suppression de l'utilisation de ces pesticides constitue donc un **enjeu majeur** pour la préservation de la ressource en eau, de la biodiversité et de la santé.

Quelles sont les actions engagées par la commune pour préserver ses ressources en eau et sa biodiversité ?

Depuis quelques années déjà, les services techniques de Scy-Chazelles ont fortement réduit l'utilisation de pesticides dans les espaces publics.

- Le désherbage des trottoirs se fait à la main et/ou à l'aide d'appareils thermiques. Les feuilles mortes sont collectées grâce à des souffleurs, ramassées et envoyées au compostage à l'Eurométropole et une partie est mise à disposition des jardins familiaux. Cette année, un essai de plantations semées en pied de mur a été réalisé sur certains trottoirs afin de favoriser la biodiversité en milieu urbain.
- Une **gestion différenciée** des espaces communaux a été mise en place. Une fauche et une tonte raisonnée en fonction de la typologie des espaces verts permet de préserver la biodiversité.



Gestion différenciée du Parc de l'Archyre et son hôtel à insectes.

- Les espaces verts, massifs et jardinières sont majoritairement occupés par des **espèces vivaces**, peu gourmandes en eau. Un **paillage** au sol permet de limiter le développement des mauvaises herbes et réduit les besoins d'arrosage qui sont réalisés très tôt le matin en été.
- L'installation de **nichoirs** (une vingtaine), **d'hôtels à insectes** (8).
- Au cimetière, les adventices (mauvaises herbes) sont supprimées de manière manuelle

mais cet endroit nécessite encore, une fois par an, l'utilisation de produits phytosanitaires car certains habitants perçoivent encore la présence de ces mauvaises herbes (qui n'en sont pas...) comme le signe d'un manque d'entretien de cet espace.

Ainsi il est également important de changer de point de vue :

La présence d'herbes folles en bord de voiries ou de fleurs sauvages dans les espaces verts va parfois de pair avec le changement des pratiques. La perception de chacun doit évoluer pour une meilleure acceptation de ces végétaux

dans nos paysages, signes d'une meilleure prise en compte de la qualité des rivières et des eaux souterraines. Ces herbes qui poussent spontanément ne sont donc pas si mauvaises.

Ce label se veut évolutif. Une réévaluation est réalisée tous les 2 ans. Scy-Chazelles a à cœur de pérenniser et d'améliorer son action en faveur de la préservation de son cadre de vie, de la qualité de ses eaux et de son environnement et va continuer à œuvrer afin d'obtenir d'autres libellules.

Sandrine ZELL

UNE TROISIÈME FLEUR POUR SCY-CHAZELLES ?

Les employés des services techniques de la mairie ont mis en place, depuis quelques temps maintenant, des aménagements pour embellir le village et ainsi augmenter nos chances d'obtenir une troisième fleur au label villes et villages fleuris.

Des aménagements ont été réalisés aux entrées du village sur le thème de l'Europe. Installés voie de la Liberté aux deux entrées de la commune, ils rappellent que Scy-Chazelles est le berceau de l'union européenne ainsi que le lieu de réflexion privilégié de Robert Schuman. D'autres ont été installés du côté de l'angle de la Rue de la Cheneau et de la Rue de l'Abbé Roget, avec notamment la mise en place de bacs en acier Corten pour harmoniser le paysage urbain, ou seront installés, à l'angle de la Rue Saint-Vincent et de la Rue Leduchat. La réalisation de l'arbre Bibliothèque Schtroumpf près de l'aire de jeux rue de l'étang est également très appréciée.

Outre ces embellissements, les services techniques préparent depuis le printemps la plantation de plus de 3000 plants, bulbes de narcisses, tulipes, myosotis, pensées... Que nous pourrons admirer dès le mois d'avril et le retour du printemps. En attendant, entre le ramassage des feuilles, les dégagements d'arbres tombés suite aux nombreux coups de vents et l'entretien quotidien de la commune et de ses bâtiments, l'équipe de Michel Pierret ne chôme pas. Un travail pas toujours visible, mais ô combien important.



Richard PERRET

LE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Il aura fallu moins d'un mois entre la décision et l'installation de composteurs à destination des habitants d'un immeuble collectif.

A l'initiative de la Mairie et en collaboration avec l'Eurométropole de Metz (service qualité déchets), une réunion a été organisée chez M^{me} Montinet Chantal en présence de certains résidents début novembre 2021, rue de la passerine pour une information sur le compostage partagé. Neuf familles des résidents de cet immeuble ont décidé de contribuer à la lutte contre le gaspillage, à l'économie circulaire par la mise en oeuvre du tri à la source des biodéchets par l'implantation d'un composteur au pied de leur résidence.



Avec l'appui de conseils d'un maître composteur, M. Duffroy Stéphane, du service qualité déchets d'Eurométropole de Metz, l'installation s'est faite dans la partie du Jardin d'agrément devant l'immeuble fin novembre 2021. Le matériel était fourni par Euro-métropole de Metz. M. Duffroy Stéphane a effectué le montage du composteur et du bac à broyat, puis a dispensé une formation aux résidents sur les règles et recommandations concernant les ingrédients d'un bon compostage. Il a également remis un bac bio-seaux déchets à chaque résident ainsi qu'un guide du compostage. Enfin, Monsieur Duffroy a remis également un brass compost, outil indispensable servant à aérer et accélérer la décomposition du compost.

Madame Montinet Chantal, résidente de l'immeuble, a été désignée comme personne référente du site de compostage.

Le compost vous permet d'alléger de 30 % le poids de vos poubelles ménagères. Eurométropole de Metz met gratuitement à disposition de ses habitants des composteurs.

Claude BEBON

Monsieur Claude Bebon, Conseiller Municipal est à votre disposition pour plus d'informations sur les composteurs et vous mettre en relation avec le service qualité déchets de l'Eurométropole de Metz. Si vous étiez intéressé pour la mise en place d'un composteur, vous pouvez le joindre par email : bebon57160@gmail.com

Pour plus d'information sur le compost site :

<https://www.eurometropolemetz.eu/valoriser-preserver/dechets/compostage-3713.html>

GÉNÉRALISER L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

RÉDUIRE – RÉUTILISER – RECYCLER

Afin de simplifier le geste de tri, la loi de transition énergétique a prévu une extension des consignes concernant les déchets recyclables. Depuis cette année, tous vos emballages sans exception ainsi que vos papiers pourront être jetés dans les bacs jaunes prévus pour le recyclage.

Juste après les démarches de réduction et de prévention des déchets, le tri à la source des déchets est une étape très importante dans une démarche d'économie circulaire.

A l'Eurométropole de Metz, les déchets issus des collectes d'ordures ménagères et sélectives sont valorisés en produits recyclés ou en énergie pour alimenter le réseau de chaleur urbain.

L'essentiel, c'est le tri à la maison.

Pour être recyclés, les différents matériaux doivent être séparés. Si bien que le succès du tri-recyclage, son intérêt écologique et son coût dépendent en grande partie de la qualité du tri effectué à la maison par les habitants eux-mêmes. En effet, si les papiers propres et sales sont mélangés, si des déchets non recyclables sont mêlés aux emballages à recycler, le fonctionnement des automates est rendu difficile tout comme le travail des trieurs, avec des pertes importantes de matières recyclables.

Actuellement vous triez :

- Bouteilles, bidons et flacons en plastique
- Briques alimentaires et emballages en carton
- Emballages métalliques (acier et aluminium)

BON À SAVOIR

- Les emballages recyclables sont triés par matériaux (papier, carton, plastique, acier, aluminium...) dans le centre de tri d'HAGANIS à Metz avant de rejoindre des usines de recyclage, situées majoritairement dans le Grand Est.
- Les emballages doivent être déposés en vrac dans les bacs ou dans les bornes enterrées.
- Inutile de laver les emballages, bien les vider suffit pour ne pas gaspiller d'eau.
- Laissez les bouchons en plastique sur les bouteilles, ils seront recyclés aussi.
- N'imbriguez pas les déchets les uns dans les autres et ne froissez pas le papier : cela empêche le tri au Centre de Tri.

Vous pourrez maintenant ajouter tous les emballages à ce tri.

Concernant les emballages en plastique, il s'agira d'ici 2022 d'étendre à tous les foyers la possibilité de trier pour le recyclage l'ensemble des emballages plastiques (incluant les pots, les barquettes, les blisters) alors qu'auparavant seuls les bouteilles et flacons (récipients munis de flacons) devaient être triés.



Une question ou un doute sur le tri ?

Retrouvez toutes les consignes applicables au sein de l'Eurométropole de Metz

<https://www.eurometropolemetz.eu/valoriser-preserver/dechets-140.html>

Claude BEBON

RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR DE L'ESPLANADE UNE CONCERTATION CITOYENNE RÉUSSE

Toujours soucieux de démocratie participative, Monsieur le Maire a convié les Sigéo-Castellois à une réunion publique de concertation le 3 décembre 2021. Il a présenté les enjeux bien sûr mais, surtout demandé à l'assistance d'exprimer ses idées sur l'aménagement du secteur qui comprend le belvédère de l'Esplanade mais pas seulement car il s'agit de repenser un site plus vaste incluant également la place devant la mairie, celle devant la salle communale et celle derrière le monument aux Morts avec l'aire de jeux et le point d'apport volontaire, le tout en respectant une cohérence d'ensemble.



Monsieur le Maire a successivement évoqué chaque secteur séparément mais, avant de les détailler, on note trois points forts exprimés unanimement par l'assistance :

- protéger, voire renforcer la présence végétale globalement en privilégiant les arbres plutôt que des bacs à fleurs gourmands en eau et en réduisant autant que faire se peut les aménagements trop minéraux ;
- revoir les conditions de circulation et de partage de la voirie ;
- assurer un meilleur confort d'usage des lieux par du mobilier urbain (bancs, corbeilles, table d'orientation, jeux pour enfants).

Cher aux yeux de tous, le belvédère constitue à juste titre LE lieu de vie privilégié des Sigéo-Castellois. C'est le site emblématique de la commune, le point de convergence entre la mairie, l'église et la salle communale, il surplombe le parc de la biodiversité en cours d'aménagement, il offre un superbe point de vue sur Metz. Bref c'est l'endroit de toutes les attentions :

- la protection des arbres existants, voire des plantations complémentaires est demandée, parallèlement à l'interdiction de stationner sur l'Esplanade afin de protéger le système racinaire des végétaux,
- une reprise du sol (égalisation, dépôt de graviers ou de crassette) est suggérée pour améliorer la déambulation des piétons,
- du mobilier urbain moderne et en quantité

suffisante (mais en respectant la simplicité de la place) est souhaité : bancs, tables, corbeilles. L'idée d'une table d'orientation est également émise,

- une sculpture pourrait agrémenter le site,
- enfin la mise en sécurité du muret bordant le fond de l'Esplanade est évoquée.

La place devant la mairie est un lieu de circulation et de stationnement qui donne aussi accès au belvédère et à l'église. Un réaménagement apaisant pourrait conforter cette fonction :

- la suppression du stationnement et son report compensé sur la place derrière le monument aux Morts est suggérée,
- la voie pourrait être repensée comme une zone de rencontre avec quelques aménagements tels que sa végétalisation avec par exemple un petit parc végétal mettant la mairie en valeur,
- la délocalisation de "l'inesthétique boîte à livres" est aussi demandée.

La place devant la salle communale est un important lieu de rencontre, de passage et de stationnement générés par la multiplicité des structures qu'elle dessert : mairie, salle communale, église, belvédère, aire de jeux... Comment l'aménager en conciliant ces divers besoins ?

- pour certains participants, les besoins en stationnement sont réels et le seront d'autant plus

ESPLANADE : SIE



si on supprime les possibilités offertes actuellement sur la place devant la mairie ; on pourrait alors aménager un espace modulable selon les besoins (bornes retractables),

- pour d'autres, les besoins en stationnement concernent les usagers réguliers de la salle communale, et l'offre de stationnement doit donc être maintenue sans l'éloigner des lieux de vie (église, salle communale, mairie),

- la suggestion de supprimer le mur derrière le monument aux Morts est évoquée, ce qui aérerait la place tout en sécurisant les voitures stationnées sur le parking arrière souvent vandalisées, et certains préconisent de le remplacer par des arbres pour masquer ces mêmes voitures en stationnement,

- d'autres proposent de déplacer le monument, d'autres se positionnent sur son maintien,

- un souhait de végétalisation est aussi exprimé notamment en remplaçant les arbres abattus il y a quelques années (Monsieur le Maire précise ici que c'est prévu depuis l'abattage en question mais qu'il attendait le réaménagement du secteur),

- la satisfaction des besoins en stationnement des véhicules électriques pour leur recharge et de ceux des personnes à mobilité réduite est aussi évoquée.

Enfin l'aire de jeux, le parking et les points d'apport volontaire sont des lieux de vie, de passage et il serait opportun d'y aménager une véritable entrée vers le mont Saint-Quentin :

- l'aire de jeux actuelle est triste et étriquée ; il faudrait la rafraîchir et la rendre attractive... sans ignorer l'impact du bruit qu'elle peut générer. Le transfert des points d'apport volontaire en un lieu plus commode d'accès tant pour les usagers que pour le véhicule de ramassage est également à prendre en considération.

Monsieur le Maire précise enfin qu'il est prématuré de répondre à la question qui brûle les lèvres : combien cela va-t-il coûter ? Cela dépendra des partis d'aménagement retenus, mais l'information sera elle aussi donnée de même que les modalités de financement, addition des fonds propres, des subventions et d'un éventuel emprunt. C'est certes un aménagement qui sera relativement coûteux mais qui doit aussi être regardé sur le très long terme pour la notoriété de Scy-Chazelles.

Monsieur le Maire conclut en remerciant les participants pour cet échange constructif qui peut être complété par une enquête actuellement en ligne jusqu'au 15 février, accessible à partir de la rubrique « ZOOM » sur notre site internet.

Toutes les observations recueillies seront examinées dans le cadre de l'élaboration du cahier des charges qui sera transmis au maître d'œuvre chargé de concevoir le projet. Une, voire deux réunions de concertation seront encore organisées sitôt que les esquisses seront prêtes.

Christian HANEN

LA RÉSIDENCE D'AUTEUR

La résidence d'auteur de Scy-Chazelles résulte d'une collaboration entre l'Euro Département de la Moselle, le Conseil Régional Grand Est et la DRAC, l'Université de Lorraine et la commune de Scy-Chazelles. Julia KORBIK, a séjourné parmi nous du 3 octobre au 28 novembre derniers. Originnaire d'Allemagne, elle s'intéresse beaucoup à la France et au mouvement féministe qui fut le thème de son travail. Elle a également apprécié son environnement.

Julia est arrivée le 3 octobre et a accepté d'emblée de parcourir notre commune de haut en bas à vélo afin d'en découvrir les principaux atouts. Puis elle s'est rapidement mise au travail, car le programme de la résidence est dense. Sur le plan de la création, elle s'intéresse à Unica Zürn « Elle était née et vivait à Berlin, mais à 37 ans, elle s'est installée en France, pour vivre à Paris avec son compagnon, l'artiste surréaliste Hans Bellmer. J'ai déjà écrit deux livres sur deux femmes françaises – Simone de Beauvoir et Françoise Sagan – et pour moi il était clair depuis longtemps que mon prochain livre parlerait d'une femme allemande, berlinoise, puisque je vis à Berlin depuis presque dix ans » explique Julia. Ce sujet, comme son livre *Oh Simone !**, s'inscrit dans une démarche féministe, voire un combat, car Julia considère qu'il y a encore beaucoup à faire pour l'égalité des sexes et qu'il faut continuer à se battre contre les préjugés. Cet engagement a trouvé un écho dans les médiations mises en œuvre autour de son travail : une table ronde en présence d'Anne-Cécile Mailfert, présidente de la Fondation des femmes et du collectif Arc en Ci.elles de Sciences Po Strasbourg, ainsi que trois rencontres organisées avec le Goethe Institut dont une avec l'Université de Strasbourg.

Plus près de nous, Julia a animé des ateliers auprès des enfants des écoles élémentaires à Scy-



Chazelles, mais aussi au Ban-Saint-Martin. Elle, dont l'œuvre s'attache aux portraits, a proposé aux enfants de faire le portrait d'un camarade ou le sien à partir de questions : « Où habites-tu en Allemagne ? Quels pays préfères-tu, de la France ou de l'Allemagne ? Combien de temps te faut-il pour écrire un livre ? » Et pour finir deux petites filles : « On peut te faire un bisou ? »

La génération des seniors n'a pas été oubliée, puisque, comme les années passées, il leur a été proposé un atelier intergénérationnel avec les étudiants de Carole Bisenius-Pénin, Maître de Conférences à l'Université de Lorraine. Pour ce faire, Julia avait repris l'intitulé de sa résidence « Une chambre à soi », titre du livre de l'auteur féministe Virginia Woolf. Chacun a pu ainsi décrire collaborativement une chambre réelle ou rêvée et le rôle qu'elle a pu jouer dans sa construction personnelle.

La bibliothèque, dans le cadre de son café littéraire mensuel du samedi matin, n'a évidemment pas manqué de convier Julia à échanger avec ses lecteurs venus nombreux. Les débats ont été nourris sur Simone de Beauvoir, son influence mais aussi ses failles, Françoise Sagan, Unica Zürn, son actuel objet d'étude, et même Brigitte Bardot à laquelle elle aurait voulu consacrer un livre, ce en quoi sa maison d'édition allemande ne l'a pas suivie.

Et pour clore la résidence et permettre au public de prendre connaissance des chroniques écrites par Julia pendant les deux mois de son séjour à Scy s'est tenue à la Maison Robert Schuman, partenaire de la résidence, la soirée *Vers et Verres*. Julia y a lu avec beaucoup d'aisance ses textes, lecture suivie d'improvisations par le pianiste messin Jacques Humbert. Une nouveauté : certains étudiants ont eu l'occasion de dire et chanter (ils sont aussi inscrits au conservatoire) les anagrammes écrits pendant l'un des ateliers d'écriture mené précédemment par Julia. Une pause agrémentée du vin d'Eve Maurice du domaine *Les Béliers à Ancy*, que la situation sanitaire avait empêchée l'an dernier, a parfait l'éclat de cette soirée.

Ces rencontres ont donné à Julia de nombreuses occasions d'approfondir sa connaissance de la France. Elle a noté des différences

dans le mouvement féministe qui lui semble plus structuré en France qu'en Allemagne. Par ailleurs, elle a tissé des liens amicaux avec les habitants comme avec Tatiana Molinari et Alexandre Piquet, les nouveaux propriétaires du gîte situé rue du Baoëton où elle logeait. Elle a également été accueillie dans des familles où sa maîtrise du français autorisait d'intéressants échanges. L'amitié franco-allemande n'en a été que plus grande durant son séjour, c'est bien le moins qu'on pouvait attendre de la commune de Robert Schuman.

Désormais de retour à Berlin, elle retrouve sa vie d'écrivaine et de romancière, mais elle avoue que la Moselle, qu'elle a souvent contemplée, lui manque beaucoup.

Madeleine NEYHOUSER
Yannick GROUTSCH

* Julia KORBIK, *Oh Simone !*, Editions La villeBrûle, 2020

LES SANGLIERS AU CŒUR DU VILLAGE... ET DU DÉBAT

En prolifération constante et même grandissante sur la commune ces dernières années, les sangliers envahissent, semaine après semaine, les jardins des habitations du village.

L'absence de véritable hiver préserve la survie des portées de sangliers. Alors comment limiter ces dégâts ? En laissant les chasseurs prélever davantage, de façon à faire baisser et ainsi réguler une population toujours plus nombreuse. Ce n'est pas forcément bien vu, mais c'est une nécessité. Pour les chasseurs, la pression sur le sujet est prégnante puisque des personnes mal intentionnées détruisent et dégradent régulièrement les miradors sur les lots de chasse. Une situation navrante, dans la mesure où ceux-ci vont jusqu'à s'exposer à des sanctions s'ils ne respectent pas les plans de chasse imposés.

Nous avons contacté le lieutenant de Louveterie pour lui exposer le problème. A ses côtés, nous avons identifié plusieurs sites où les bêtes ont l'habitude d'élire domicile, principalement près des habitations. Nous avons également contacté la mission de chasse de la DDT afin d'étudier avec eux la possibilité d'une battue, dont la demande a été faite auprès de la préfecture. Après avis, notre demande a fait l'objet d'un arrêté préfectoral pour effectuer plusieurs chasses en milieu urbain sur la période du 20 décembre 2021 au 28 février 2022. Il faudra alors prendre des mesures de sécurité très strictes pour éviter tout incident et les riverains seront évidemment les premiers informés.



Toutefois, il est important de savoir qu'une ou plusieurs battues ne solutionneront pas totalement le problème. Alors pour vous préserver de la visite impromptue de sangliers dans votre jardin, nous vous conseillons d'entourer vos terrains de clôture anti-sangliers, de type "fer à béton" enterrée afin de préserver vos propriétés.

Richard PERRET et
le Lieutenant de Louveterie

OLIVIER KRUMBHOLZ, SÉLECTIONNEUR-ENTRAÎNEUR DE TALENT

Les Handballeuses de l'équipe de France nous ont offert des moments d'exception aux Jeux Olympiques ou à la Coupe du Monde. Chacune d'entre elles est dotée de qualités physiques et sportives indéniables mais leur efficacité collective repose sur le talent de l'entraîneur sélectionneur. Sigéo-Castellois depuis 25 ans, Olivier Krumbholz nous a accordé un entretien passionnant.

Les Echos : Dans votre impressionnant palmarès, quelle est votre victoire préférée ?

Olivier Krumbholz : C'est sans doute la médaille d'or aux Jeux Olympiques (JO) de Tokyo. L'Olympisme représente la pureté du sport et demeure encore à distance du sport professionnel. Par exemple, les maillots ne portent pas de sponsors et sont plus beaux ainsi. J'apprécie également les villages olympiques qui ressemblent à une ruche où on retrouve tous les sports et tous les sportifs. D'ailleurs, nous y séjournons

du début à la fin du fait des différents matchs à jouer. Notre victoire, obtenue le dernier jour, a permis à la France de gagner in extrémis 2 places dans le classement des pays par médailles.



Palmarès d'Olivier Krumbholz,
entraîneur-sélectionneur de l'équipe féminine de Handball

- 2016** Vice-champion Olympique à Rio
- 2017** Champion de monde Allemagne
- 2018** Champion d'Europe en France
- 2020** Vice-champion d'Europe Danemark
- 2021** Champion Olympique 08/08/21 contre la Russie à Tokyo
- 2021** Vice-champion du monde 19/12/21 contre la Norvège en Espagne



J'ajouterais que mes parents qui étaient des sportifs très éloignés du monde du sport professionnel se retrouveraient davantage dans les médailles olympiques.

Quel bilan sportif en tirez-vous ?

Pour notre équipe, les JO ont été synonymes d'un parcours exceptionnel où les scores étaient bons. Cette situation rare témoigne d'une belle maîtrise de l'événement, d'une équipe performante qui gagne en dominant (et non pas à l'arrachée). C'est une consécration de nos efforts. On s'enlève de la pression en dominant largement même si le public préfère les matchs très disputés.

Comment les joueuses résistent-elles à la pression ?

Grâce aux valeurs qui constituent de solides fondations. Au-delà de tous les événements, il y a une aventure humaine où transparaissent des valeurs. Parmi elles, l'empathie est primordiale mais elle est encore en développement chez les jeunes adultes. C'est pourquoi, les adultes plus mûrs restent des guides importants. L'équipe managériale joue un rôle de premier plan qui consiste à coacher de jeunes adultes fougueuses et parfois impétueuses.

Quelles sont les joueuses qui jouent ou ont joué à Metz ?

Laura Glauser (désormais à Győr en Hongrie), Meline Nocandy, Chloé Valentini, Grâce Zaadi



(désormais à Rostov en Russie), Tamara Horaček, Béatrice Edwige (désormais à Rostov en Russie), Orlane Kanor, Emma Jacques.

Comment guidez-vous l'équipe pendant un match ?

L'entraîneur joue un rôle décisif pendant le match du fait qu'il est possible de permuter les joueuses aussi souvent que nécessaire.

Mais déjà avant le match, des choix stratégiques s'imposent. Faut-il s'adapter à l'adversaire ou imposer son jeu ? Comme en situation militaire les décisions à prendre sont : comment faut-il attaquer, où, quelles sont les faiblesses de l'adversaire ? Plusieurs scénarios sont envisagés.

Pendant le match, il peut-être nécessaire de faire évoluer et de changer de stratégie.

La faites-vous souvent évoluer en cours de match ?

En général, un entraîneur-sélectionneur peut être amené à changer 2 à 4 fois maximum. Il est en permanence dans l'anticipation avec son analyse subjective du match. Il doit envisager des associations de joueuses, des sorties... tout en se demandant en permanence si la stratégie suivie est efficace.

Sur quoi portent les choix tactiques ?

Ils portent plutôt sur l'action défensive. On ne peut que difficilement imposer un cadre aux joueuses en attaque car elles doivent manier le ballon, changer de direction, réussir des tirs de qualité ...

Que s'est-il passé contre la Norvège en coupe du monde ?

Nous avons l'habitude de considérer que nous sommes soit dans la situation du chasseur, soit dans la situation de la proie. Pendant 25 minutes, nous étions les chasseurs puis nous sommes devenus les proies et dans cette configuration, il est très difficile d'inverser le rapport de force. Notre lacune aux tirs nous a desservis et le manque de réussite a fini par décourager.

Etes-vous toujours engagé pour développer le handball ?

Le projet de maison du Handball auquel j'ai participé depuis 2016 est terminé. La fédération de Handball dispose de locaux importants qui abritent un Institut de formation des entraîneurs, un lieu d'entraînement, des salles de séminaires, un grand amphithéâtre, deux restaurants et un hôtel.

Nous travaillons aussi sur le développement d'un concept de Hand 4 contre 4. Il s'agira d'installations extérieures, des cages de but et des terrains plus petits. Ce modèle facilite la constitution d'équipes et le jeu est plus rapide.

Que pensez-vous du développement du hand actuellement en France ?

Sur le plan national, nos infrastructures sportives sont insuffisantes et manquent de qualité. C'est surtout vrai au niveau des revêtements de sols que nous négligeons souvent au moment des constructions ou rénovations. Ils sont trop durs et cela abîme les organismes. Il faudrait créer une norme afin de remédier à ce problème. Plus près de nous, entre le stade Saint-Symphorien et Moulins-les-Metz, nous manquons d'installations de sport collectif d'intérieur.

Où un enfant peut-il apprendre le handball ? Qu'en retirera-t-il ?

Il existe plusieurs clubs comme Metz Handball ou à Montigny, Moulins, Woippy... autant de lieux où des jeunes trouveront un encadrement, seront pris en charge. C'est une caractéristique particulièrement intéressante dans les sports collectifs. Plus généralement, le sport est une école de la vie et canalise l'énergie. Les investissements dans des clubs apportent forcément des bénéfices pour la société entière.

Nous remercions M. Krumbholz de nous avoir accordé de son temps de récupération car d'autres échéances, certes suspendues au COVID, se profilent à brève échéance comme le championnat d'Europe Masculin prévu le 13 janvier 2022. A plus long terme, les JO de Paris seront bien entendu un nouveau défi pour notre sélectionneur.

RÉAMÉNAGEMENT DES RUES SAINT VINCENT ET SAINT NICOLAS

Après le renouvellement des différents tapis d'enrobé de nombreuses rues de la commune, les rues Saint-Vincent et Saint-Nicolas ont reçu le même traitement au cours du mois d'octobre.

Les travaux programmés conjointement par la commune et l'Eurométropole ont été réalisés par l'entreprise Colas de Marly sous la responsabilité de l'Eurométropole qui en a la compétence.

Vu l'exiguïté des rues, des problèmes de stationnement se sont posés régulièrement empêchant certains riverains d'accéder à leur entrée de garage, et même à leur entrée principale du domicile. Aussi il était plus que nécessaire de réfléchir à sa réorganisation globale, non sans recueillir les suggestions des riverains, afin de trouver un compromis entre automobilistes et piétons.



A cet effet, une réunion citoyenne a été organisée avant les travaux de réfection de la chaussée au cours de laquelle des propositions ont été exprimées par les nombreux riverains présents. Toutes n'ont malheureusement pas pu être mises en œuvre, cependant deux ralentisseurs sont installés, un rue Saint-Vincent et un rue Saint-Nicolas pour limiter la vitesse des véhicules.

Le stationnement a été revu de façon à gêner le moins possible les entrées et sorties des garages ou des propriétés. L'ancien plateau surélevé au croisement des rues Saint-Vincent, Saint-Nicolas et Leduchat n'ayant plus raison d'être, a été raboté.



Une place de stationnement « arrêt minute » avec un marquage au sol a été créée à l'entrée de la rue Saint Nicolas dans le but de pouvoir décharger les courses.

Cette nouvelle configuration implique des changements pour les automobilistes et doit assurer la sécurité des piétons.

Enfin, la municipalité réfléchit à une nouvelle extension du parking rue du Saint Quentin.

Raymond FRANZKE

LES COLIS DE NOËL ET LA BOÎTE LIONS SOS

Durant la période de Noël, des moments de partage et d'attention nous ont rapprochés.

Le CCAS et la municipalité sont heureux d'offrir en cette occasion un colis bien garni pour nos anciens. Pour cela, « La cave de l'Ami Fritz », une entreprise située à Scy-Chazelles, a su sélectionner de délicieuses et gourmandes préparations, afin d'agrémenter les fêtes de fin d'années.

Cette année, en plus du traditionnel colis de Noël, les élus et les membres du CCAS remettront une petite boîte bien utile aux bénéficiaires. Il s'agit de la « Boîte Lions SOS », un dispositif très utile qui nous est proposé par le Lions Club.



Une simple boîte qui peut sauver des vies.

En effet, elle a pour fonction de recueillir les informations médicales des personnes, afin qu'à leur arrivée, en cas d'accident ou de problème, les secours puissent en prendre connaissance et être ainsi plus efficaces.

Comment cela fonctionne-t-il ?

C'est très simple. Il suffit de renseigner un questionnaire contenu dans la boîte avec toutes les informations médicales utiles (liste de médicaments, pathologies, allergies...). Une fois ces informations retranscrites, la boîte est placée dans la porte du réfrigérateur, et l'autocollant qu'elle contient, apposé sur l'intérieur de la porte d'entrée. En cas de

nécessité, les secours, avertis par cet autocollant de la présence de la boîte, sauront alors trouver les informations utiles sans avoir à questionner un proche ou à fouiller des liasses de documents médicaux rassemblés au fond d'un tiroir. Un précieux gain de temps qui peut être salvateur.

Sachez aussi que, n'étant pas réservée qu'à nos anciens, cette boîte très utile sera gratuitement disponible en mairie pour toute personne qui souhaiterait en disposer.

L'ensemble du Conseil Municipal ainsi que le CCAS vous souhaitent une excellente année 2022.

Annick GRATIER DE SAINT LOUIS

EN MAIRIE CE JOUR-LÀ...



Ce jeudi-là, le 7 octobre, les élèves de M. Piccin, les CM2, partis de l'école Bernard Rabas ont gravi le sentier de l'Archyre pour un rendez-vous d'importance.

En effet, ils avaient pris date avec M. le Maire afin d'éclairer leurs connaissances sur des questions bien sérieuses : Qu'est-ce qu'un maire ? Quelles sont ses tâches ? Ses responsabilités ? Comment fonctionne une commune ? Qui décide et selon quelles modalités ? Autant d'interrogations et quel meilleur interlocuteur que le Maire lui-même pour y répondre ?

Après avoir déchiffré le paysage vu de l'Esplanade et repéré l'école, la voie de la Liberté et les principaux bâtiments messins, ils ont été accueillis en salle du conseil où M. Navrot, ceint de son écharpe, leur a ouvert la mairie et dévoilé ses secrets.

Une courte projection les a familiarisés avec un vocabulaire administratif et officiel : on leur a parlé d'élus, de conseil, de commission et de budget, puis M. le Maire a repris chaque chapitre pour le développer et l'illustrer d'exemples concrets.

Puis vint le moment des questions, et elles furent nombreuses, portant sur les personnes, les instances, les projets et même sur les finances, les impôts et les élections, sous l'œil ravi de M. Piccin. Leur curiosité a été satisfaite et le roulement des questions s'est conclu par un quizz, aussitôt corrigé par un Maire tout ému de leur intérêt. Une visite du bâtiment de la mairie a complété cet après-midi riche et instructif, jusqu'à l'antenne nichée dans le grenier !...

Un goûter a terminé cette intervention bien sympathique et ce sont de futurs citoyens responsables qui ont regagné leur école.

Claire ADAM





UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Monsieur Emmanuel Brandenburger a pris la fonction de Directeur Général des Services dans notre commune le 1^{er} septembre 2021. Marié et père de 3 grands enfants, il a occupé plusieurs postes de direction en Lorraine avant de revenir tout près de Metz sa terre natale.

Les Echos : Quel a été votre parcours avant d'arriver à Scy-Chazelles ?

E. Brandenburger : Après une formation en école de commerce et master en gestion des administrations et des entreprises (IAE), j'ai débuté ma carrière professionnelle en tant que chargé de mission pour le développement des entreprises en sous-préfecture de Briey puis à la ville de Nancy. En 2002, j'ai intégré la fonction publique territoriale (attaché) et suis devenu directeur général des services d'une communauté de communes dans le pays haut mosellan. J'ai occupé ensuite le poste de directeur général de l'agence de développement économique de Metz Métropole. Avant d'intégrer la commune de Scy-Chazelles, j'étais directeur du développement économique à la communauté d'agglomération d'Épinal.

Pourquoi avoir choisi la commune de Scy-Chazelles ?

J'aspirais déjà à retrouver un poste de responsable des services dans une collectivité locale. Le fait que je connaisse assez bien les communes voisines de Metz et que je réside dans la ville, a orienté mon choix sur une commune de l'agglomération. La taille de Scy-Chazelles, son organisation fonctionnelle, la diversité de ses projets en cours ou à venir ont motivé ce choix. En outre, la qualité des entretiens que j'ai eu avec Monsieur le Maire pour mon recrutement ont fini de me convaincre de m'investir dans ces nouvelles responsabilités.

En quoi consistent vos fonctions ?

Ma principale fonction consiste à superviser le bon fonctionnement des services aux habitants tels que l'état civil, la gestion des cimetières, l'urbanisme, les services périscolaire et scolaire, la bibliothèque municipale, les services techniques... Concrètement, mes missions sont d'encadrer et coordonner les services municipaux, exécuter les décisions du conseil municipal, gérer le personnel, élaborer et engager le budget, participer avec les élus à la préparation et la mise en œuvre des projets sur la commune.

Comment concevez-vous votre métier ?

Dans ce métier, j'apprécie tout particulièrement la possibilité de mettre en œuvre de façon opérationnelle les projets décidés par les élus qui concourent à développer l'attractivité de la commune et offrir à ses habitants un cadre de vie adapté à leurs besoins. L'autre intérêt réside dans l'animation des équipes des agents municipaux pour proposer une organisation des services qui soit la plus efficace possible. Je dois aussi œuvrer à faire reconnaître les atouts de la commune au sein de la métropole ou auprès d'autres institutions (région, département, services de l'Etat) pour conclure des partenariats financiers (subventions) ou techniques au bénéfice de la commune.

Fort de son expérience et de sa motivation, Monsieur Brandenburger a très rapidement occupé pleinement son poste. Nous lui souhaitons la bienvenue et un bel avenir parmi nous.

Yannick GROUTSCH



Le Maire ne fait rien pour lutter contre les sangliers qui prolifèrent et occasionnent des dégâts importants dans nos jardins.

X Faux La prolifération des sangliers et les dégâts constatés dans de nombreux espaces publics ou jardins privés sont en effet grandissants ces derniers mois. Dans les zones naturelles où la chasse est autorisée, la mission de régulation du gibier est confiée à un chasseur par un bail le liant à la commune. Par contre, dans les zones non autorisées, notamment à proximité des habitations, seul le Préfet peut autoriser des battues. C'est justement l'une des actions concrètes obtenue et mise en œuvre en ce début d'année par la commune pour traiter un secteur fortement impacté par les sangliers, au niveau de l'ancienne Maison de l'Enfance, touchant le chemin des Grandes Côtes et le quartier du Baoëton. Des battues seront donc organisées en janvier et février 2022. Mais attention, elles ne solutionneront pas tout ! Seules des clôtures rigides anti-sangliers (type « fer à béton sur poteaux bois » par exemple) préserveront les riverains d'intrusions de sangliers dans les jardins.

La modification du règlement du Site Patrimonial Remarquable (SPR, anciennement ZPPAUP) va autoriser des constructions massives ou d'immeubles dans les secteurs préservés de la commune au niveau du village et de ses abords.

X Faux Sur ces secteurs, le règlement du SPR et celui du PLU s'appliquent. Peu de terrains libres sont concernés. Mais que ce soit au niveau bâti ou environnemental, ces règlements cumulés seront très restrictifs : une construction par unité foncière, hauteurs limitées à R+1, emprises au sol imposant une large part d'espaces verts (de l'ordre de 60%), grille de parking nécessitant 50 à 100 places voire plus pour une éventuelle construction de très forte emprise au sol, etc. En d'autres termes : des maisons (voire grandes maisons) oui, des immeubles non...

Des jardins illégalement occupés derrière Carrefour Market et Eléphant Bleu sont en train de croître, avec des constructions ou des dépôts à ciel ouvert eux aussi non autorisés.

✓ Vrai Le propriétaire des lieux en a été avisé et a été mis en demeure de remédier à cette situation. Outre le caractère d'occupation illégale non autorisée par le propriétaire, les constructions ou aménagements réalisés sont interdits car situés en zone rouge du Plan de Prévention des Risques Inondations.

La commune va vendre aux enchères la maison donnée il y a quelques années par Monsieur Masson, alors qu'elle pourrait la vendre de gré à gré.

✓ Vrai Suite au décès de M. Masson en août dernier, le conseil municipal a décidé de vendre cette maison d'habitation située en cœur de village, au 20 rue de la Tour. La procédure de vente aux enchères a été préférée à une vente de gré à gré, afin de préserver l'égalité de traitement et une neutralité absolue entre les acquéreurs intéressés, ainsi que garantir leur sérieux et leur solvabilité. Cette vente aux enchères aura lieu vendredi 4 mars à 14h30 en l'étude notariale de Maître Mahler Jean. Le prix de départ sera de 320 000 €, prix estimé de la valeur de la maison par les services fiscaux de France Domaine. Une large communication sur cette vente et ses modalités sera organisée en février prochain sur différents supports ainsi qu'en boîtes à lettres.

Les arbres de la Place de l'Esplanade ont de nouveau été « massacrés » lors de leur taille de l'automne dernier, tout comme ils l'ont été il y a un peu plus d'une quinzaine d'années.

X Faux L'élagage nécessaire qui a été réalisé l'été, cette fois-ci, après diagnostic phytosanitaire approfondi réalisé par l'ONF (Office National de Forêts). L'ONF a ensuite donné à la commune les prescriptions et recommandations de traitement de chaque arbre composant la place. Celles-ci ont été scrupuleusement respectées par l'entreprise Voltige qui a réalisé les travaux.

Frédéric NAVROT

BILAN INTERMÉDIAIRE SUR L'INSTALLATION DE LA FIBRE

En ce début d'année, il est intéressant de refaire le point sur le déploiement de la fibre dans notre commune.

Voici un peu plus de deux ans que l'opérateur Orange mandaté par l'Eurométropole de Metz s'est vu confier le maillage de la métropole en général et de notre commune en particulier. Les travaux ont débuté en trombe et se sont ralentis avec les périodes de confinement. Malgré tout ils avancent et après avoir installé quelques poteaux supplémentaires, nous entrevoyons le bout de ce chantier. Il reste bien entendu encore quelques rues et quelques logements à raccorder. Pour l'heure, comme le montre le tableau ci-dessous, il reste 112 logements où la fibre n'est pas encore présente.

SECTEUR	NOMBRE DE LOGEMENTS	ÉTAT D'AVANCEMENT
FAUCONNERIE	15	
Rue de France	5	Terminé en cours
Rue de l'Église	5	Terminé en cours
FAUCONNERIE	17	
Rue de l'Église	15	En cours de raccordement des abonnés
Rue de l'Église	2	En cours de raccordement des abonnés
FAUCONNERIE	55	
Rue de l'Église	40	Terminé en cours
Rue de l'Église	15	Terminé en cours
FAUCONNERIE	2	
Rue de l'Église	2	En cours de raccordement des abonnés
FAUCONNERIE	28	
Rue de l'Église	20	En cours de raccordement des abonnés
Rue de l'Église	8	En cours de raccordement des abonnés
FAUCONNERIE	12	
Rue de l'Église	12	En cours de raccordement des abonnés
Tout Global	112	

Sur les 1400 foyers que compte la commune, le taux d'éligibilité est de 92%.

Nous recevons régulièrement votre courrier sur l'avancement de la fibre et l'on comprend votre impatience. Comme déjà expliqué dans un numéro précédent, nous n'avons pas la main directement sur ce dossier et il est très difficile d'accélérer le déploiement puisque les chantiers sont repartis sur toute la métropole. Nous avons malgré tout une attention particulière sur les travaux. Encore un peu de patience...

Pour rappel, dès votre éligibilité établie sur le site d'Orange <https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre> vous pouvez opter pour un des trois opérateurs présents sur la fibre (Orange, Free, Bouygues). SFR (anciennement Numericable) implanté quant à lui, à son propre réseau dans toute la commune avec une technologie dite coaxiale.

Marc BURGUND

UNE NOUVELLE PHOTOGRAPHE À SCY-CHAZELLES



Une nouvelle photographe est installée à Scy-Chazelles. En effet, après s'être consacrée au métier d'infirmière, Madame Célia TILLY s'est aujourd'hui reconvertie dans celui de la photographie et a ouvert son entreprise, CÉL'IMAGE.

CÉL'IMAGE est spécialisée dans le portrait pour toute la famille, car sa créatrice considère qu'il n'y a rien de plus important que de mettre en avant celle-ci. En tant que photographe, Madame Tilly cherche à créer des souvenirs et à leur faire traverser les années en leur permettant d'être conservés comme de précieux témoignages à l'intention des générations futures. Des enfants aux séniors, mais aussi les animaux de compagnie, tous sont à ses yeux des sujets propices à de belles images. Son souhait est avant tout de réaliser des photos qui ressemblent aux gens. Madame Tilly peut œuvrer aussi bien dans son studio, que chez vous ou même à l'extérieur, au cœur de nos magnifiques paysages.

Petit plus pour les Scygéo-castellois, CÉL'IMAGE leur propose une promotion de -40 % sur ses tarifs jusqu'au 30 juin 2022, et ce, à raison d'une photographie par famille. Vous pouvez contacter madame Tilly au 06 71 27 19 74 ou sur son site internet : www.cel-image.fr

Annick GRATIER DE SAINT LOUIS



HOMMAGE À BERNARD CHOLLOT, CONSEILLER MUNICIPAL

Le 26 novembre 2021 marque une triste page dans la vie de l'équipe municipale et de la commune. Bernard Chollet, conseiller municipal, nous quitte à l'âge de 79 ans...

Retraité de la sidérurgie, Bernard et son épouse Mauricette ont choisi Scy-Chazelles pour, comme on dit, profiter d'une retraite bien méritée. Epanoui à ses côtés, il ne cachait pas combien il était fier de ses enfants et petits-enfants qu'il aimait garder pendant les vacances scolaires.

Dès son arrivée sur la commune, il s'est très investi au sein de son quartier, celui de la Passerine, tout d'abord au sein de l'Association Syndicale Libre (ASL), puis au sein du syndic de copropriété de sa résidence, lors des fêtes de voisins et enfin au niveau des conseils de quartier. De même, il n'a fallu que quelques secondes à Bernard pour accepter de s'engager au sein de l'équipe municipale candidate aux élections de 2014. Et quand nous avons été élus, il était ému et les yeux pétillants de satisfaction et d'enthousiasme pour ce nouveau challenge qu'il s'était fixé : s'investir dans l'action communale au service des concitoyens.



Débordant d'énergie, il participait activement à toutes les réunions et commissions dont il était membre. En qualité d'ancien ingénieur, son domaine de prédilection était naturellement celui des travaux. Il aimait avoir connaissance de tous les projets en cours de réflexion ou de réalisation, mais surtout il aimait qu'on lui confie des missions bien spécifiques : réflexions sur les choix et caractéristiques techniques des 400 candélabres remplacés sur la commune, analyses techniques des dossiers lors des appels d'offres, suivi de chantier en accompagnement des adjoints en charge des travaux, etc.

Mais il attachait également une grande importance aux questions budgétaires et fiscales ! Contre la pression fiscale des entreprises et des contribuables, pour un endettement modéré et supportable de la commune, contre l'individualisme au détriment de l'intérêt collectif.

Bernard avait de vraies valeurs humaines et citoyennes. Toujours positif, de bonne humeur et bienveillant, il agrémentait chacune de nos réunions par ses jeux de mots et pointes d'humour dont lui seul avait le secret ainsi qu'un sens de la répartie.

Sportif encore actif en 2021, Bernard était un redoutable adversaire (ou partenaire !) au tennis où là aussi, il était bien connu et très apprécié. Il avait même battu, en 2016 lors de la demi-finale du tournoi de tennis de l'« année du sport à Scy-Chazelles », un adversaire non moins redoutable... à savoir le Maire !

C'est donc avec une immense tristesse que l'équipe municipale a appris le décès de Bernard, parti brutalement et bien trop tôt...

L'ensemble de l'équipe municipale se joint à moi pour rendre cet hommage à Bernard, le remercier pour son engagement pour notre commune et adresser tout notre soutien à sa famille.

Frédéric NAVROT

M. GÉRARD MASSON, GÉNÉREUX DONATEUR, NOUS A QUITTÉS

En août dernier, Gérard Masson, l'un de nos aînés très apprécié et bien connu du cœur de village, nous a quittés, à l'âge de 89 ans. Hommage à ce généreux donateur...

Menuisier ébéniste, Gérard Masson était installé depuis de très nombreuses années dans la commune, rue de la Tour, où il habitait et exerçait avec passion son métier. Homme discret mais courageux et très travailleur, il avait lui-même entièrement construit sa maison, dans laquelle il avait partagé une grande partie de sa vie avec son épouse, qu'il avait eu la douleur de perdre il y a quelques années. Le rez-de-chaussée était entièrement dédié à son atelier de menuisier, véritable lieu de fierté et d'épanouissement pour lui, car même durant sa retraite et jusqu'à 88 ans, il continuait d'y « bricoler »...

Il avait généreusement travaillé pour la paroisse en réalisant l'ensemble des bancs de l'église Saint Rémi. Et pour la commune y réaliser les portillons du parking du St Quentin.

Il était également un fidèle du Souvenir Français de Scy-Chazelles, pour lequel il avait été à plusieurs reprises récompensé.

En 2015, lors d'un rendez-vous demandé en mairie avec le Maire pour « raisons personnelles », il m'a confié vouloir faire don à la commune de sa maison et d'un terrain qu'il possédait

le long de rue du St Quentin. *« Vous pourrez ainsi réaliser l'extension du parking du St Quentin, pour traiter les problèmes de stationnement dans le village. Seule condition, me laisser occuper ma maison jusqu'à mon décès... et quand je ne serai plus là, vous pourrez la vendre ».*

M. Masson souhaitait que son acte de générosité envers la commune reste discret et non porté au grand public. Ce fût chose respectée, mais ce type de donation, relativement rare pour une commune et ses concitoyens, mérite aujourd'hui d'être salué auprès de l'ensemble des Sigéo-Castellois.

Merci Monsieur Masson pour votre générosité.

Frédéric NAVROT



UN PAYSAGE DE VIGNES

Au cours de mes escapades sur les sentiers qui jalonnent notre Mont Saint-Quentin, j'ai eu le plaisir de constater qu'un gros effort de défrichage avait été effectué. Un défrichage salutaire pour l'accessibilité du site, et qui, en certains lieux, permet aussi aux promeneurs de profiter d'une vue parfaitement dégagée, tant sur les pentes du Mont que sur la vallée de la Moselle.

Je vous fais donc régulièrement profiter de mes découvertes.

Aujourd'hui mon regard se porte sur les vignes qui bordent le chemin de Brayes. Des cultures qui, remplaçant avec bonheur des terrains trop longtemps laissés en friches, nous rappellent l'ancien panorama qu'offraient jadis les coteaux du Saint-Quentin, et ce, jusqu'au début du XX^{ème} siècle. Gageons que d'ici quelques années, grâce à leurs efforts, ces viticulteurs amoureux de notre terroir permettent à notre vignoble de retrouver sa place d'antan.

Pour effectuer cette photo aérienne, l'usage d'un drone s'est montré nécessaire (il va sans dire que nous avons procédé à partir d'une zone autorisant son utilisation). Je vous invite à venir vous aussi baguenauder sur ce charmant plateau sillonné de sentiers pour y découvrir une nature aussi sauvage qu'attrayante.

Rémy GRATIER DE SAINT LOUIS



LE GRAND ÉVÉNEMENT

Est-ce que j'ai été assez « sage » ? C'est peut-être la question angoissante qui se pose dans quelques charmantes petites têtes à l'approche du GRAND jour : la Saint Nicolas...

Parce qu'il va venir, on a reçu des invitations ! Et il ne sera pas seul !

Dans la cour de Bernard Rabas, après un passage à la crèche pour les tout petits, le cortège s'est présenté. Saint Nicolas en personne, suivi du Père Fouettard en chair et en os, puis clopinant calmement l'âne et le cheval des « grands » visiteurs.

Classe par classe ont défilé les maternelles puis les primaires pour des photos, des chansons, des promesses de sagesse et d'obéissance et quelques caresses dérobées aux bêtes aux yeux doux.

Et puis l'après-midi, pour se remettre de leurs émotions, maternelles et CP ont pu assister à un spectacle : « La note de Scott » où musique rimait avec écologie, recyclage avec bon usage et récupération avec création.

Avant de rentrer à la maison, pas de goûter pour finir, au cas où le vilain COVID se serait faulfilé dans la salle mais un livret pour expliquer à Papa

et Maman tout ce qu'on a compris ; ainsi s'est clôturée cette journée riche en surprises et échanges.

Alors chantons : « Rev'nez, rev'nez Saint Nicolas, tralalala... .. »



JUBILATIO



Ce dimanche précédant la Saint Nicolas, ce fut vraiment « jubilatoire » d'entrer dans l'ambiance de Noël grâce au concert offert par le conseil de fabrique à Scy-Chazelles.

Cette tradition bien établie maintenant du concert de Noël en l'église Saint Remi rassemble fidèles et amateurs de belle musique.

C'est au profit des Chrétiens d'Orient qu'ont retenti chants traditionnels et titres du monde repris par le chœur et accompagnés d'un public recueilli et ému.

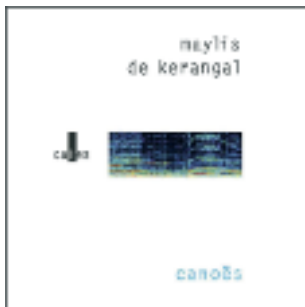
Un bien bel après-midi ! ...

Claire ADAM



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque partage ses différents coups de cœur et dresse un bilan de sa riche activité.



Canoës
Maylis de KERANGAL /
Verticales

(Ou une subtile prosodie...)

Un ouvrage constitué de huit nouvelles, connectées entre elles et basées sur le seul désir de sonder la nature de la voix humaine, sa matérialité, ses pouvoirs, et composer une sorte de monde vocal, rempli d'échos, de vibrations, de traces rémanentes.

L'auteure a voulu (et réussi ô combien !) intercepter une fréquence, capter un souffle, tenir une note tout au long d'un livre qui fait la part belle à une tribu de femmes occupant tout l'espace. Son envie d'aller chercher sa propre voix parmi les leurs est flagrante et couronnée de succès. Laissons-nous porter par cette subtile prosodie !

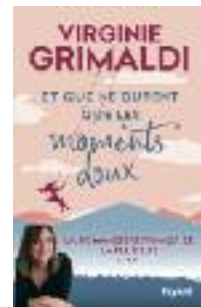
Claude



Le Bazar du zèbre à pois
Raphaëlle GIORDANO /
Plon

Une bonne dose de bonne humeur et d'optimisme. Un livre poétique qui, à travers plusieurs personnages nous montre comment enfin oser être soi.

Carole



Et que ne durent que les moments doux
Virginie GRIMALDI /
Fayard

Un bébé prématuré, une mère désemparée, une maman es-soulée bénévole dans un service pédiatrique de bébés à câliner... Partagez les angoisses, les peurs et les joies de ces deux femmes. Un livre plein d'espoir, de tendresse et d'ondes positives.

Catherine



La joueuse de go
Shan SA / Grasset

C'est un livre d'amour extraordinaire. Elle se passe dans la Chine occupée par les japonais. Dans cette tourmente, une jeune fille s'évade en jouant au jeu de go, place des Mille Vents. Son adversaire est un militaire japonais. Ils s'aimeront, se déchireront et mourront dans des conditions tragiques.

Adeline



**Nos coups
de cœur**

Le livre de la résidence d'auteur 2019 est paru :

Ma meilleure amie

Fabienne JACOB / Buchet-Chastel

A l'automne 2019, en des temps d'avant le confinement, s'était déroulé à Scy-Chazelles la résidence d'auteur de Fabienne Jacob. Elle nous avait annoncé alors avoir commencé son prochain livre ; la promesse a été tenue, *Ma meilleure amie* étant paru chez Buchet-Chastel à l'automne 2021.

Cette meilleure amie, qui se fait appeler Sambre, va partager avec la narratrice et une troisième étudiante un appartement à Paris qu'elles nomment « Campo » et où elles vont vivre le temps de leurs études de lettres à la fac. Les trois filles qui ont des points communs, en particulier d'être originaires de Lorraine, mènent là une vie parfaitement heureuse et insouciant où l'amitié, l'amour et les textes des auteurs tiennent la plus grande place. Mais un beau jour Sambre claque la porte. Et c'est avec ce creux incompréhensible laissé dans leur vie que les deux amies vont devoir « sauter la falaise » et entrer dans l'âge adulte.

Comme à son habitude Fabienne Jacob procède par associations d'idées, passe comme en glissant du présent au passé, d'où elle ramène des souvenirs qui éclairent la vie d'adulte. L'enfance et la jeunesse sont des moments de bonheur, même les déceptions amoureuses y sont sans importance ; dans la maison de la grand-mère en Moselle, comme à Campo rien ne pèse, rien ne semble dramatique, rien n'engage. Et c'est la disparition de Sambre qui va clore ces âges d'or. L'apaisement arrivera cependant avec l'acceptation du temps et des traces qu'il laisse sur le corps.

Fabienne Jacob est une grande styliste. Elle peut écrire de façon légère mêlant le flux de la pensée des personnages au récit ; elle excelle aussi à évoquer l'enfance, le corps et ses sensations, la guérison que lui apporte la nature.

Un livre irrésistible que vous trouverez à la bibliothèque.

Madeleine NEYHOUSER



La bibliothèque en chiffres

13015 documents
6214 visiteurs
113 nouveaux inscrits
25330 prêts et retours

(Statistiques du 01/01/2021 au 30/11/2021)



LE plus grand livre du monde

ACTIONS CULTURELLES

- 10 cafés littéraires ayant réuni 99 participants
- 3 auteurs accueillis + 1 maison d'édition : Julia KORBIK, Nathalie et Yves-Marie CLEMENT, et la présence des éditeurs des Éditions du Pourquoi Pas
- 2 ateliers Origami : 1 à destination des résidents des Peupliers + 1 à destination des enfants
- 1 événement national : Livres visibles
- 1 exposition
- 1 Café philo animé par deux intervenantes de l'association SEVE (Savoir Être et Vivre Ensemble)
- 1 rencontre dédiée à l'histoire de la vigne en Moselle
- 1 spectacle de Noël, par le théâtre de Nihilo Nihil

EN COULISSE

- 581 nouveaux documents acquis grâce au budget municipal et aux subventions du Département
- 113 enfants accueillis chaque semaine dans le cadre des accueils de classes des écoles Bernard Rabas et Arc-en-ciel
- 61 parties de jeux de société
- 54 enfants de la micro-crèche accueillis
- 50 portages de livres à domicile
- 26 heures d'ouverture hebdomadaire
- 23 abonnements à des revues et au quotidien Le Républicain Lorrain
- 10 bénévoles : Adeline, Catherine, Claude, Danielle, Francine, Jean-Loup, Madeleine, Marie-José, Martine et Patrick, sans qui la bibliothèque ne serait pas ce qu'elle est.
- 5 protocoles sanitaires successifs, et 25 litres de gel hydro alcoolique à disposition des lecteurs
- 3 stagiaires
- 2 renforts des services administratifs de la mairie les mardis
- 1 bibliothécaire
- 1 relookage : le "coin revues" pour plus de confort, l'espace jeunesse pour plus d'espace, les romans adultes pour plus de visibilité et 1 réorganisation des documentaires adultes et du fonds lorrain



LA visite de l'ânesse
Félicité



142 plis ! Atelier
Origami avec les
Peupliers AFAEDAM

LA DLPB DE LA MOSELLE

(Bibliothèque départementale, Direction de la lecture publique et des bibliothèques) :

LA BIBLIOTHÈQUE DES BIBLIOTHÈQUES !

- 1000 documents choisis et empruntés à la DLPB par l'équipe pour compléter les collections propres
- 598 documents réservés sur demande spécifique de lecteurs
- 4 événements départementaux : Mosel'lire, Esprits Livres, Moselle déracinée, et Noël de Moselle
- 2 bénévoles ayant bénéficié d'une formation



LA plus grande pile
de livres



48 étagères
démontées,
déplacées puis
remontées à la
vitesse de l'éclair



1008 pièces
assemblées par les
lecteurs



LA rencontre
auteurs-éditeurs

**25 321 846 sourires masqués échangés...
et autant de bonheurs de lectures partagés !**

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite une belle année 2022

CALOGERO GALLETTA, 1^{ER} PRIX DE LITTÉRATURE

Conseiller Municipal durant le précédent mandat, cadre à la Royal Bank of Canada située au Luxembourg, Calogero Galletta trouve encore du temps pour écrire des romans, uniquement en Italien pour le moment car c'est sa langue d'origine. Son premier roman, *Carlo Agnetta, geologo*, a été publié en 2011. Le second *L'Oro dilty* est également édité et a reçu une distinction du monde littéraire italien le 6 novembre 2021. Il a accepté de nous en parler.



Les Echos : Comment s'appelle votre prix et à quoi correspond-il ?

Calogero Galletta : Il s'appelle XII^{ème} prix international Navarro, du nom du grand écrivain naturaliste. Il est organisé chaque année par le Lions Club et l'Assemblée Régionale Sicilienne (équivalent à un Parlement régional) et attire près de mille candidats.

Quel classement avez-vous obtenu et savez-vous ce qui a emporté la décision du jury ?

CG : Je suis arrivé 1^{er} exaequo dans la catégorie des romans publiés. Le jury a apprécié que le roman avait pour trame de fond une tranche de vie d'un géologue qui exerce son métier.

Qu'aborde votre roman ?

C'est l'histoire de Carlo Agnetta, un jeune géologue d'origine Italienne fraîchement diplômé de l'Ecole Supérieur de Géologie de Nancy. Pour son premier emploi, il est embauché par une compagnie minière qui extrait de l'or. Au fil de son expérience, il rencontre un médecin français qui s'efforce de soulager la population avec les moyens dont il dispose ainsi que des responsables d'une mission catholique. Mais surtout, il mesure les différences culturelles et les inégalités car la ressource est en Afrique alors qu'elle enrichit une compagnie française.

Ce roman est-il autobiographique ?

Non, mais il s'inspire de mon expérience car j'ai travaillé comme géologue pour une compagnie minière au village d'Ity. Mon héros a donc débuté

sa carrière comme moi et a été marqué par l'expérience qu'il a vécue en Côte d'Ivoire.

Nous félicitons Monsieur Calogero Galletta pour son prix prestigieux. Si le métier de géologue en constitue la trame de fond de son roman, l'humanisme et la perception des inégalités ont également guidé sa plume. Nous espérons qu'il sera traduit en français. En attendant, il est possible de se le procurer sur <https://www.ibs.it>

Yannick GROUTSCH



JEAN SIKORA, UN ESSAI SUR LA POLOGNE DU XX^{ème} SIÈCLE

Retraité de l'Education Nationale, puis membre d'O.N.G. pendant de nombreuses années, Jean Sikora assure des missions bénévoles d'enseignement du Français Langue Étrangère en Afrique, Asie et Europe Centrale. Sigéo-Castellois de longue date, dans notre commune européenne de référence, son activité littéraire actuelle mérite d'être soulignée.

Les Echos : Quel est le sujet de votre dernier ouvrage ?

Jean Sikora : Après des ouvrages dédiés à l'histoire de Pologne (depuis sa christianisation jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale), je reviens principalement sur les événements du 20^{ème} siècle et retrace les événements complexes, combatifs, douloureux de la création de la Pologne actuelle imposée par Staline. Ce livre évoque de même ceux concernant les autres nations d'Europe Centrale, (Ukraine, Lituanie, Biélorussie) et les communautarismes religieux, catholiques, juifs, orthodoxes, rappelant le contexte de la Seconde Guerre Mondiale et la soviétisation stalinienne.



photo RL

D'où vous vient cet intérêt pour la Pologne ?

D'abord le regard sur la généalogie militaire familiale depuis 1905 de même que mes racines dans un pays qui avait été rayé de la carte du monde, où les seules langues autorisées furent l'allemand et le russe, langues des colonisateurs. On peut ajouter les souvenirs traumatisants de mon enfance lors de l'invasion nazie de la Seconde Guerre mondiale qui ont été les moteurs de ma motivation pour le sujet.

Comment vous documentez-vous ? Quelles sources utilisez-vous ?

En premier lieu celles de l'historien polonais Piotr Zychowicz, livre dont j'ai assuré la traduction, surtout pour la partie consacrée aux soldats maudits d'après le 8 mai 1945. Les autres sources sont diversifiées Soljenitsine, Norman Davies (historien anglais), Daniel Beauvois (historiens français). Mille ans de juifs en Pologne (Édité par les Juifs polonais à Cracovie) et autre Wikipédia. Les événements évoqués sont généralement à la connaissance publique depuis des dizaines d'années.



Nous félicitons également Monsieur Sikora pour cet ouvrage. Il contribue à mieux connaître l'histoire des différents peuples qui composent l'Union Européenne. Il est disponible dans la plupart des librairies et sur leur site internet.

Yannick GROUTSCH

XX^{ème} siècle : une Pologne écartelée
Editions Saint Honoré
Contact : 06 84 65 00 06

LA FÊTE À LA CITROUILLE



Encore une fois, la traditionnelle fête de la citrouille de Scy-Chazelles a rencontré un franc succès.

Après l'annulation de l'édition 2021 pour raisons sanitaires liées à la pandémie de la Covid 19, comme ce fut malheureusement le cas pour beaucoup d'autres manifestations festives ou culturelles, nous pouvons vous assurer que cette fête était attendue par les enfants. Tout fut donc mis en œuvre pour organiser l'édition 2021 dans les meilleures conditions possibles, et ce, en tenant compte des règles et des précautions imposées par les autorités.

Bénéficiant de conditions climatiques très favorables, cet événement organisé par la municipalité en collaboration avec l'association « Les Luscyoles » s'est déroulé au sein des installations sportives du stade municipal. De très nombreux enfants étaient présents, accompagnés de leurs parents. Tous ont rivalisé d'imagination dans l'élaboration de leurs costumes.

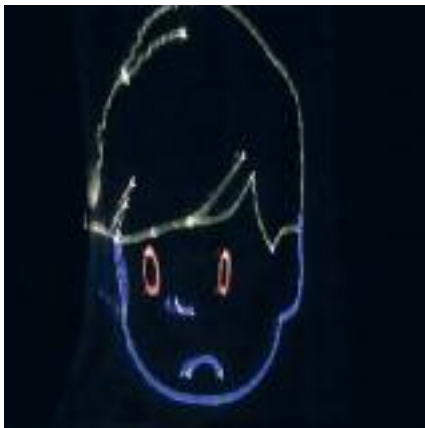
Tenus par des bénévoles, trois stands accueillait les convives. Tandis que l'un d'eux invitait les enfants à venir confectionner des lampions, un second leur offrait des bonbons et un troisième proposait aux gourmands une délicieuse soupe aux potirons, bien chaude.

Quand la nuit fut tombée, le spectacle put enfin commencer. Débuté par un très innovant show laser illustrant un conte, il s'acheva par un fantastique feu d'artifice qui ravit tous les participants.

Nous leur donnons tous rendez-vous pour l'année prochaine pour une nouvelle édition de La Fête à la Citrouille !

Rémy GRATIER DE SAINT LOUIS





LOISIRS ET JEUNESSE



4 sept. 2021 – Tournoi de tennis,
remise de la coupe Didier REGNERY



25 sept. 2021 – Visite de Quartier,
voie de la Liberté



5 sept. 2021 – Café littéraire en extérieur



13 sept. 2021 – Course solidaire par la
commission des jeunes



2 oct. 2021 – Théâtre, Cie des Masques,
des Voix et Cie des complices



15 oct. 2021 - Remise des prix
Maisons et Balcons fleuris



11 nov. 2021 - Cérémonie du Souvenir



15 oct. 2021 - Accueil des nouveaux habitants



11 nov. 2021 - Cérémonie du Souvenir



23 oct. 2021 - Café littéraire avec
Julia KORBIC en résidence d'auteur



20 nov. 2021 - Visite de quartier
rue en Prille



27 nov. 2021 – Projections de vues anciennes de Scy-Chazelles



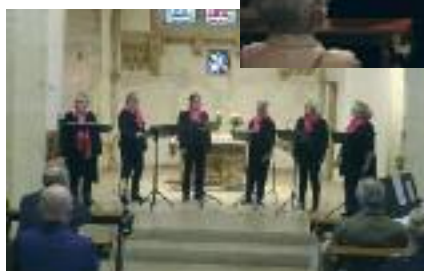
11 déc. 2021 – Séance de dédicaces par Rémy Gratier de Saint Louis et Jean Sikora

SUR LES CÔTES...

C'est une tradition bien établie depuis 20 ans de se retrouver dans les églises des quatre villages de nos coteaux pour un Festival de musiques « Sur les côtes ».

Il a ses fidèles et chaque commune a à cœur, au gré des équipes qui se succèdent dans les municipalités, de poursuivre la mission de trouver thèmes et groupes, d'organiser au mieux les temps de concerts et de convivialité qui les suivent. A Lessy, Lorry, Plappeville et Scy-Chazelles, ce sont des élus et bénévoles en lien avec leur commune qui gèrent ces journées fortes en émotion artistique et en communion avec la musique.

2020 fut l'année « noire » ou « blanche », au choix, puisque le Festival n'a pu avoir lieu en



raison des mesures sanitaires trop contraignantes ; mais en 2021 c'est avec foi et courage que l'évènement a fêté ses 20 ans, autour du thème « Le Tour du Monde en 4 jours ». A Scy-Chazelles, c'est le groupe vocal « Vox Femina » qui nous a offert un « Carnet de voyages » émaillé de chants du monde entier. Ne doutons pas



que la mouture de 2022 verra à nouveau son public fidélisé et enthousiaste. A l'équipe de se remettre au travail et de trouver de quoi faire vibrer et captiver autour d'une idée fédératrice.

En tout cas rendez-vous est pris pour octobre 2022, dans ces lieux à l'acoustique privilégiée que sont les églises Saint Gorgon, Saint Clément, Saint Roch, Sainte Brigide et Saint Remi.

Claire ADAM
Annick GRATIER DE SAINT LOUIS

PROJET DE MODIFICATION DU REGLEMENT DU SPR = DANGER

Le maire de Scy-Chazelles a pris l'initiative de proposer une modification du règlement de la **zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP)** récemment rebaptisé SPR (site patrimonial remarquable) en application de la loi n° 2016-925 dite loi LCAP. Cette intention de modifier le SPR n'a jamais été évoquée en conseil municipal et les trois élus de notre liste ont découvert, par hasard par affichage sur le panneau de la mairie, la procédure en cours depuis le **17/02/2020**, à l'occasion de l'ouverture de l'enquête publique qui a débuté le 15/11/2021. A l'heure où le présent article sera publié dans le bulletin municipal, l'enquête publique visant à recueillir les avis de la population sur ce projet sera close. Mais il faudra encore que le conseil métropolitain délibère pour avaliser les modifications proposées.

• Rappel historique et réglementaire

Après une étude commencée en 1997, Scy-Chazelles s'est dotée en 2007 sous le mandat de Jacques Straub d'une ZPPAUP. C'est un règlement complétant le Plan local d'urbanisme (PLU) de façon plus protectrice pour l'environnement. Elle a été mise en œuvre « pour répondre à des enjeux de conservation des tissus urbains de village et des enjeux paysagers », en lien avec le Mont Saint-Quentin, site classé en 1994.

A noter que seules 3 communes de la métropole bénéficient de ce dispositif : Metz, Montigny et Scy. Cette zone de protection, d'une superficie de 87 hectares, couvre plusieurs sites : le secteur des Coteaux, les secteurs de Scy et Chazelles et le fond de vallée de la Moselle.

La loi LCAP préconise de mettre en place dans un avenir proche un plan encore plus protecteur : le PVAP (Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine)

En attendant ce PVAP, l'article 112 paragraphe 3 de la loi permet de modifier le règlement du SPR sous réserve que ces modifications ne portent pas atteinte « aux dispositions relatives à la protection du patrimoine bâti et des espaces. ». L'autorité compétente en matière de PLU étant Metz Métropole depuis le 1er janvier 2018, c'est elle qui conduit la modification du règlement du SPR de Scy-Chazelles.

• Ce qui justifierait, selon l'initiateur du projet, les modifications au règlement actuel :

Le projet serait supposé répondre à deux objectifs : un **objectif de simplification** de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme et un **objectif d'uniformisation des documents de planification** (SPR et PLU). Les modifications seraient « des points particuliers ayant chacun une faible importance (...) et un faible impact sur le SPR » est-il affirmé.

Or selon nous, la présentation du projet est mensongère : les modifications sont loin d'être

anodines et portent atteinte à la protection du site patrimonial :

• Notre lecture du projet

D'abord remarquons que l'architecte des Bâtiments de France, membre de la commission, a indiqué que le projet était contraire aux dispositions de la loi LCAP et a voté contre la plupart des points ci-dessous, et que le représentant de la DRAC s'est abstenu.

En effet, sur les 15 points soumis à modification, plusieurs **nous paraissent contestables.**

On note en particulier, dans la zone des coteaux (chemin des Mages, route de Longeville) une densification de cette zone, c'est-à-dire plus de constructions et plus grosses ; la disparition de l'uniformisation d'alignement des maisons ; l'autorisation de construction d'annexes (20 m²) et de garages plus grands (de 9 m² on passerait à 50 m²) ; l'augmentation de l'emprise au sol des maisons qui pourraient atteindre jusqu'à 40 % de la superficie totale de la parcelle et dont la hauteur pourrait aussi être accrue. En fond de vallée les immeubles pourraient passer de 10 à 14 mètres, et en bord de Moselle, dans une zone semi-naturelle, les constructions passeraient de 20 m² à 35 % de la superficie de la parcelle !

Un exemple concernant la zone des coteaux : sur une parcelle de 9 ares, on peut désormais construire une habitation de 360 m² d'emprise au sol, soit 720 m² sur 2 niveaux, et même jusqu'à 1080 m² si l'attique est aménagée.

Voilà pourquoi les objections émanant de l'architecte des Bâtiments de France (ABF) nous paraissent pleinement justifiées.

En conclusion, selon nous le projet de nouveau règlement du SPR est bien susceptible de porter atteinte aux dispositions relatives à la protection du patrimoine bâti et des espaces. Et nous le dénonçons.

LE MASSACRE DES ARBRES CONTINUE

« L'ARBRE, AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS », tel était le slogan de la majorité municipale en couverture des Echos de Scy-Chazelles (n°75) de janvier 2021. Au même moment, sans attendre l'avis d'un expert, le dernier tilleul centenaire de la Croix Gilbrin (ils étaient quatre au départ), dont une grosse branche était tombée après un coup de vent, était abattu dans la journée.

Et maintenant, au tour des marronniers et tilleuls de l'Esplanade, qui « forment un ensemble patrimonial des plus intéressants, et participent à la mise en valeur du site » selon l'Office National des Forêts : déjà fragilisés et déstructurés il y a douze ans par une taille inadaptée et brutale, ils ont en novembre à nouveau subi un élagage drastique qui contrevient aux recommandations contenues dans l'expertise de l'ONF. Selon les spécialistes, cette taille n'est pas professionnelle, elle est datée et provoque un stress important aux arbres qui

s'en trouvent encore plus vulnérables.

C'est un crève cœur et une révolte. Pauvres arbres vénérables, épuisés, réduits à l'état de dérisoires squelettes.



Avant

Après

VENTE DE LA MAISON « MASSON »

A l'occasion de la vente prochaine par la municipalité de la maison du regretté M. Masson, qu'il avait léguée à la commune, un constat s'impose : - La quasi intégralité des biens fonciers valorisables, patiemment acquis depuis des générations, a été vendue en seulement quelques années.

- La majorité du conseil, moins une voix, et hormis les élus d'opposition, a une nouvelle fois choisi la vente « à la bougie » (aux enchères) plutôt que la vente de « gré à gré », celle utilisée par tout un chacun, et qui permet d'obtenir le meilleur prix. Or les ventes aux enchères sont souvent l'occasion, pour les professionnels de la spéculation immobilière, de réaliser de bonnes affaires, comme on a déjà pu le constater. En effet, les contraintes liés à ce type de vente (remettre un chèque de 20 % de la mise à prix pour y participer, pas de droit de rétractation, pas de condition suspensive d'obtention de prêt, etc.) rebutent la plupart des candidats à l'achat et laissent le champ libre aux quelques personnes rodées à ce type de procédure.

Nous estimons qu'une véritable politique soucieuse du contribuable serait d'entretenir et de valoriser le patrimoine foncier de la commune tout en encaissant des loyers réguliers, conservant ainsi en « bas de laine » notre patrimoine pour les temps difficiles.

Au lieu de quoi la municipalité vend une grande partie de notre patrimoine foncier et a tout de même recours à l'emprunt (500 000 € en 2018 ; 370 000 € en 2019 ; 350 000 € en 2020...).

Une forme de double peine pour le contribuable.



Pour joindre vos élus,

Jean-Jacques NEYHOUSER, Georges KRAUS,
Alexandre LOCQUET
sigeo57160@gmail.com

Pour suivre nos contributions :
<https://www.mairie-scy-chazelles.fr/vie-municipale/parole-aux-elus-3931.html>



URGENCES

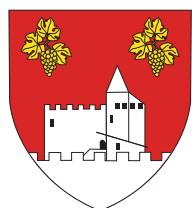
Service du médecin de garde
0 820 33 20 20. En cas de non-réponse, appeler le 15.

Usine d'Electricité de Metz
03 87 34 44 44

Distribution eau potable
VEOLIA 0 810 463 463
Régie de l'eau de Metz Métropole
03 72 60 60 40

GrDF
Urgence gaz naturel 0 800 47 33 33
Raccordement 09 69 36 35 34

Policier municipal
06 01 16 70 97



Scy-Chazelles

MAIRIE

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

03 87 60 07 14
mairie@mairie-scy-chazelles.fr
www.mairie-scy-chazelles.fr

SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr A. Fanara
2 rue Jeanne d'Arc - Scy-Chazelles
07 49 45 94 15

CABINET MÉDICAL - Dr V. Gautier
9 rue Verdun - Moulins-lès-Metz
03 87 60 56 08

Dr A. Iser
18 rue de Metz - Moulins-lès-Metz
03 87 60 34 96

CABINET MÉDICAL
15 rue du G^{al} de Gaulle
Longeville-lès-Metz
Dr A. Mabile 03 87 30 13 40
Dr A. Marly 03 87 34 42 92

PHARMACIE

Pharmacie de Longeville
92 rue du Gal de Gaulle
Longeville-lès-Metz 03 87 30 54 51

Pharmacie de la Plage
rue de Metz - Moulins-lès-Metz
03 87 60 02 03

CHIRURGIENS DENTISTES

F. Lesieur et J. Durkalec
91b voie de la Liberté
03 87 60 02 40

SAGES-FEMMES M. Bauer
50 bd St Symphorien
Longeville-lès-Metz 03 87 17 28 35

INFIRMIÈRES

CABINET D'INFIRMIÈRES

V. Prette et V. Ribeiro
111 voie de la Liberté
06 09 26 37 63

L. Fauconnet et S. Schneider
06 61 61 90 18

N. Schmitt-Walpœl
2 ch des Brayes 06 30 37 85 55

KINÉSITHÉRAPEUTE

M. Pierlot et A. Varré
62 voie de la Liberté 03 87 66 39 49

ORTHOPHONISTE AS. Petaillat
67 voie de la Liberté 03 87 60 08 29

PÉDICURE PODOLOGUE

AK. Lithfous
67 voie de la Liberté 03 87 60 43 43

OSTÉOPATHE D.O. M. Kiffeurt
sur RDV - 17 voie de la Liberté
03 87 30 73 81 ou 06 99 96 40 04

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

S. Fenninger
67 voie de la Liberté 06 02 24 36 41

DIVERS

La Poste - Châtel Saint Germain et
Longeville-lès-Metz - 3631

Presbytère catholique
4 rue des Moulins
Moulins-lès-Metz
09 80 33 83 76

Presbytère protestant
Christian Benard
3 bis chemin de Gorze
57530 Arnville - 06 20 30 19 59

Enlèvement des encombrants
03 87 20 10 10

Déchetterie d'Ars-sur-Moselle
(Lun., jeu. : 14h - 18h30 ; Mar., mer.,
ven., sam. : 9h30 - 18h30 ; Dim. :
9h30 - 12h30)

Haganis - Service clients :
03 87 34 64 60
www.haganis.fr

Bibliothèque 03 87 60 35 52
bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr
(Mardi, jeudi, vendredi 13h-17h, mer-
credi et samedi 9h-12h et 13h-17h)

Accueil périscolaire
03 87 60 48 23
periscolaire@mairie-scy-chazelles.fr

Crèche « Les Scyogoneaux »
1 impasse de l'Archyre
mc.scychazelles@aasbr.com
03 87 61 24 92

PEP Lor'Est
03 87 31 19 23

Relais Assistante Sociale
Centre Médico-Social
7 pl Joseph Schaff - Montigny-lès-
Metz
03 87 66 13 00

**CLIC - Centre Local d'Information
et de Coordination**
Metz Campagne 03 87 34 03 46

**ADIL - Agence Départementale
d'Information sur le Logement**
www.adil57.org

Maison de la justice et du droit
03 87 18 50 68

Numericable - Service client
3990 (0,80 cent mise en relation
puis coût d'un appel local)

TAXI JM SCY-CHAZELLES



Jean-Marie LEROND

5 voie de la Liberté
03 87 80 20 54
ou 06 62 58 38 27

Toutes distances 24h/24 - Transports de malades assis - Trans-
ports privés ou professionnels - Gares Aéroport Commerces